



DES VIOLENCES SEXUELLES BASEES SUR LE GENRE DE JANVIER A AOÛT 2023

Une fillette violée en commune Buraza, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1^{er} janvier 2023 indique qu'en date du 20 décembre 2022, vers 18 heures, sur la colline Mahonda, commune Buraza, province Gitega, O. M., âgée de 13 ans a été violée par Elvis Irakoze, âgé de 27 ans et Vianney Tuyihimbaze, âgé de 23 ans. Selon des sources sur place, la victime venait seule d'une boutique pour acheter des vivres quand ces malfaiteurs l'ont violée et l'ont menacée de la tuer une fois elle refusait l'acte ou si elle criait. Selon les mêmes sources, la victime a révélé à ses parents ce qui s'était passé et ces derniers l'ont vite transportée à l'Hopital Ntita de la commune Gishubi pour des soins médicaux. Le lendemain, les présumés auteurs ont été arrêtés et conduits au cachot de la commune Buraza avant d'être transférés à la prison centrale de Gitega.

Une femme battue en commune Gatara, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1^{er} janvier 2023 indique que dans la nuit du 31 décembre 2022, sur la colline Gihororo, commune Gatara, province Kayanza, Marie Chantal Uwimana, âgée de 36 ans, commerçante, a été battue et blessée au niveau du visage par Eric Ndayisenga alias Rumami, âgé de 34 ans, conducteur de taxi-moto. Selon des sources sur place, Eric Ndayisenga avait volé une somme de 20 mille fbu à Marie Chantal et lorsqu'elle lui demandait son argent elle a été battue. Selon les mêmes sources, la victime s'est fait soigner la même nuit au centre de santé Gatara tandis que le présumé auteur a pris fuite.

Une femme violée en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 janvier 2023 indique qu'en date du 7 janvier 2023, vers 21 heures, sur la colline Kanyange, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, Léocadie, âgée de 47 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassée à l'aide des gifles et des bâtons au niveau des côtes par son mari, Frédéric Ntazina, membre du même parti, âgé de 50 ans. Cette victime a été conduite au CDS Kanyange pour des soins médicaux. Selon des sources sur place, ce n'est pas la première fois que cette femme ait subi des violences de son mari. Selon les mêmes sources, l'administration communale a déjà convoqué Frédéric.

Une fille violée en commune et province Kirundo

En date du 12 janvier 2023, sur la colline Kavogero, commune et province Kirundo, C.I., âgée de 14 ans, écolière en 5^{ème} année à l'ECOFO Murama, a été violée par son enseignant, Dieudonné Rugamba. Selon des sources sur place, cette victime a été conduite à l'hôpital Kirundo pour y bénéficier des traitements médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du parquet de Kirundo.

Une femme violée en commune et province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 janvier 2023 indique qu'en date du 27 décembre 2022, sur la colline Rupfunda, commune et province Kirundo, A.U., mère de 3 enfants, a été tabassée et blessée au niveau de la tête par son époux Niyonkuru. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir mis au monde seulement des filles. Selon les mêmes sources, ce présumé auteur a pris fuite vers l'endroit inconnu tandis que la femme a été conduite au CDS Kirundo pour des soins médicaux.

Une fillette violée en commune Bugendana, province Gitega

En date du 18 janvier 2023, vers 16 heures, sur la colline Runyeri, zone Bitare, commune Bugendana, province Gitega, D.M., âgée de 12 ans, élève en 5^{ème} année à l'ECOFO Migina, a été violée par Enock Kennedy Ndiokubwayo, âgé de 16 ans. Selon des sources sur place, la victime était avec trois autres enfants à la recherche du bois de chauffage quand Enock est venu les intimider disant que les eucalyptus qu'ils ramassaient appartenaient à son père. Par après, ces trois enfants se sont enfuis tandis que Darlène a été capturée par Enock et l'a violée. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'Hôpital Cunywe pour des soins médicaux et le lendemain, les parents de la victime ont porté plainte chez un OPJ. Le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de Bugendana.

Une femme violée en commune Shombo, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 janvier 2023 indique qu'en date du 9 janvier 2023, vers 15 heures, sur la sous-colline Kagari, colline Butwe, zone Nyarurambi, commune Shombo, province Karuzi, P., enceinte, membre du parti CNDD-FDD, âgée de 39 ans, a été violée par Gordien, bûcheron, membre du même parti, âgé de 38 ans. Selon des sources sur place, cette femme était allée dans un boisement pour chercher du bois de chauffage où Gordien était en train de couper des arbres servant de braises. Selon les mêmes sources, la victime a crié au secours et des gens qui sont intervenus ont conduit la victime au CDS Gikombe tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot communal de police où il a passé une semaine avant d'être transféré au cachot du commissariat provincial en date 17 janvier 2023.

Une personne blessée en commune et province Kayanza

En date du 17 janvier 2023, vers 19 heures, au quartier Mukoro, commune et province Kayanza, Adelin Ndayishimiye, enseignant, âgé de 38 ans, a été blessé au niveau de la tête par sa femme, Francine Ndayisaba, âgée de 38 ans. Selon des sources sur place, cet enseignant préparait des leçons à dispenser le lendemain quand sa femme a fait irruption au salon avec un gros caillou dans les mains qu'il a jeté sur lui. Selon les mêmes sources, en date du 19 janvier 2023, Francine

Ndayisaba a été arrêtée et conduite au cachot communal Kayanza sur l'ordre de Gilbert Nyandwi, administrateur communal. Rappelons qu'Adelin et sa femme ne s'entendaient pas et une affaire de divorce est pendante au tribunal de grande instance de Kayanza.

Quatre fillettes violées en commune Rutegama, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 janvier 2023 indique qu'en date du 15 janvier 2023, sur la colline Munanira I, commune Rutegama, province Muramvya, M.R. B., âgée de 3 ans, B.I., âgée de 3 ans, L.I., âgée de 3 ans, et R. R., âgée de 4 ans ont été violées dans une maison en construction par Jean Marie Ngendakumana, âgé de 26 ans, travailleur domestique. Selon des sources sur place, les victimes étaient en train de jouer ensemble près de leur domicile quand le présumé auteur leur a donné un beignet de 200 fbu chacune avant de les amener dans cette maison en construction pour les violer. Jean Marie Ngendakumana a été surpris par un travailleur qui amenait du sable dans cette maison et a alerté les voisins. Selon les mêmes sources, Jean Marie Ngendakumana a été immédiatement ligoté et conduit au cachot de la police judiciaire à Muramvya tandis que ces fillettes ont été conduites à l'hôpital de Kibimba.

Une fillette violée en commune et province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 janvier 2023 indique qu'en date du 18 janvier 2023, vers 15 heures, sur la sous-colline Nabubu, colline centre-ville, commune et province Bubanza, N. N., âgée de 4 ans, a été violée chez elle par Alexis Ntahomvukiye, cultivateur quand ses parents étaient aux champs. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au Centre Seruka de Bujumbura Mairie en date du 19 janvier 2023. Selon les mêmes sources, en date du 23 janvier 2023, la mère de cette victime a porté plainte au Parquet de Bubanza mais le présumé auteur avait déjà pris le large.

Une fillette violée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 23 janvier 2023, vers 11 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, C., âgée de 14 ans, travailleuse domestique, a été violée par Egide, âgé de 28 ans, conducteur de taxi-moto, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime était avec Egide à la maison quand sa femme était aux champs. Selon les mêmes sources, la victime a crié au secours, des voisins ont alerté la police qui est intervenue en arrêtant Egide tandis que la victime a été conduite à l'hôpital Buhiga pour des soins médicaux.

Une fillette violée en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 janvier 2023 indique qu'en date du 20 janvier 2023, vers 22 heures, sur la colline et zone Gatabo, commune Kayogoro, province Makamba, F. S., âgée de 15 ans, a été violée par Chadrack Irakoze, chauffeur dans un véhicule de type probox. Selon des sources sur place, la victime apportait la nourriture à un boutiquier quand elle a été appelée par le présumé auteur et lui a forcé d'entrer dans le véhicule. Selon les mêmes sources, Chadrack a été arrêté en date du 21 janvier 2023 par la police et a été conduit au cachot du parquet de Makamba.

Une personne blessée en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 janvier 2023 indique qu'en date du 16 janvier 2023, vers 20 heures, sur la colline Burambana, commune et province Muramvya, Novence Nifasha, âgée de 53 ans, a été blessé à l'aide d'une hache au niveau de la tête par sa femme, Agathe Ciza, âgée de 53 ans. Selon des sources sur place, quelques jours avant, cette femme disait aux voisins qu'elle ne voulait plus de son époux. Selon les mêmes sources, la présumée auteur a été arrêtée et a été transférée à la prison de Muramvya. Signalons la semaine précédente, cette femme avait versé de l'eau bouillante sur son mari.

Une femme blessée en commune Bukeye, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 janvier 2023 indique qu'en date du 8 janvier 2023, vers le soir, sur la colline Kivogero, commune Bukeye, province Muramvya, Francine Nizigama, âgée de 30 ans, a été battue et blessée à l'œil droit à coups de poing jusqu'à perdre connaissance par son mari, Emmanuel Nibaruta, âgé de 38 ans. Selon des sources sur place, le présumé auteur qui avait pris un verre de trop a même brûlé des pagnes de sa femme. Selon les mêmes sources, le lendemain, la victime s'est rendue d'abord au CDS de Shumba pour des soins médicaux et elle a ensuite porté plainte à la police. Le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de la police de Bukeye où il a été libéré deux jours après suite au retrait de plainte de la victime.

Une fille violée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Dans la nuit du 6 au 7 février 2023, au quartier France, sur la colline Kigwati II, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, la prénommée V., âgée de 16 ans, a été violée toute la nuit par Jean Pierre Ndikumana, Philippe Ndayiragije et le prénommé Cédric, tous membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, Jean Pierre a acheté un fanta à cette fille avant de la conduire chez lui où elle a été violée. Dans la matinée du 7 février 2023, les voisins de Jean Pierre ont informé le chef collinaire, Athanase Baritaza qui a appelé à son tour l'OPJ surnommé Tinya. Ces derniers ont tenté d'arrêter ces Imbonerakure mais ils se sont heurtés à la résistance des membres de la milice Imbonerakure dont Louis Ndikumana et le surnommé Bébé. Ces derniers sont partis avec ces présumés auteurs en disant à l'OPJ qu'ils ont un travail d'urgence. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à SWAA Burundi pour une assistance médicale tandis que ces Imbonerakure n'ont pas été inquiétés.

Une fille violée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 6 février 2023, vers 19 heures, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, J.B., membre du parti CNDD-FDD, âgée de 21 ans, cultivatrice, originaire de la colline Gashanga, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, a été violée par un nommé Murigisi, âgé de 35 ans, gardien de vaches, membre du même parti. Selon des sources sur place, cette fille provenait des champs sur la colline Buhiga et au moment de la pluie elle s'est abritée dans une étable où cet homme travaille. Selon les mêmes sources, cet homme qui était seul a conduit par force la fille vers l'intérieur, l'a violée et l'a relâchée, vers 21 heures. La victime a été conduite au CDS Buhiga pour des soins médicaux. Un chef de colline et un OPJ ont été alertés afin d'arrêter le présumé auteur mais ils ont répondu qu'ils n'étaient pas disponibles et ce présumé auteur n'a pas été inquiété.

Une fille violée en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 février 2023 indique que dans l'après-midi du 18 janvier 2023, au chef-lieu de la commune et province Muramvya, T.I., âgée de 16 ans, élève en 1^{ère} année post-fondamentale à l'Ecole Technique Professionnelle de Muramvya, a été violée par Béni Trésor Iteriteka, âgé de 20 ans, conducteur de taxi-moto. Selon des sources sur place, c'était un jour d'une sortie générale des élèves quand la victime est allée rendre visite son ami chez lui où elle a été offerte deux bières de type amstel et elle a perdu connaissance. Après ce viol, le soir, le présumé auteur a conduit la victime à bord de sa moto jusqu'à l'entrée de l'école. Selon les mêmes sources, d'autres élèves qui ont vu la fille ont alerté les autorités de l'école et ces dernières l'ont évacuée vers l'hôpital de Muramvya pour des soins médicaux. Après des tests médicaux ayant prouvé le viol, le présumé auteur a été arrêté le lendemain par la police et a été conduit à la prison de Muramvya.

Une fille violée en commune Mbuye, province Muramya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 février 2023 indique qu'en date du 29 janvier 2023, vers 13 heures, sur la colline Rugari, commune Mbuye, province Muramvya, C.B., âgée de 14 ans, élève en 9^{ème} année, a été violée par Didier Bikorimana, âgé de 30 ans, cultivateur. Selon des sources sur place, la victime qui venait de la messe pendant la pluie est allée s'abriter au domicile de Didier. Quelques minutes après, la mère de Didier s'est rendue à la cuisine et Didier a sauté sur la fille et l'a violée. Selon les mêmes sources, la mère de Didier qui a entendu des cris de la fille est revenue voir de quoi il s'agissait et à son arrivée, Didier a pris fuite. La mère de Didier a révélé les faits à ses voisins qui ont immédiatement amené l'enfant à l'hôpital de Kibimba. En date du 2 février 2023, ce présumé auteur a été arrêté et a été conduit à la prison de Muramvya.

Une femme blessée en commune Bukemba, province Rutana

En date du 9 février 2023, sur la colline et zone Gihofi, commune Bukemba, province Rutana, Violette Sabiyaremye a été battue et blessée au niveau du bras gauche par son mari, Salomé Minyurano. Ce dernier accusait sa femme d'infidélité. Selon des sources sur place, la victime a été conduite à l'hôpital de Gihofi pour y bénéficier des soins de santé tandis que le présumé auteur a pris fuite.

Une fillette violée en commune et province Muramvya

En date du 21 février 2023, vers 19 heures, sur la colline Burambana, commune et province Muramvya, A.S, âgée de 12 ans, élève en 4^{ème} année à l'ECOFO Burambana, a été violée par Olivier Igiraneza, âgé de 15 ans, travailleur domestique. Selon des sources sur place, la victime venait d'une boutique au centre de négoce de Mubarazi pour des achats divers. Arrivée tout près d'un petit buisson, il l'a interceptée et l'a prise par force pour la violer. Selon les mêmes sources, les passants qui ont entendu les cris de la fille sont intervenus mais l'acte avait été déjà consommé. Ils

ont appelé les parents de la victime qui l'ont immédiatement amenée au CDS Muramvya tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au poste de police de la colline où il a passé la nuit. Selon toujours les mêmes sources, les tests médicaux ont prouvé qu'il y a eu viol et le présumé auteur a été acheminé au commissariat provincial de la police où il est incarcéré en attendant le jugement.

Une fille violée en commune et province Rutana

En date du 2 mars 2023, sur la colline Kinganda, zone Gitaba, commune et province Rutana, D.I., âgée de 14 ans, élève en 5^{ème} année à l'ECOFO Kinganda, a été violée par Gaspard Mvuyekure, âgé de 37 ans quand elle se rendait vers une fontaine pour puiser de l'eau. Selon des sources sur place, Gaspard Mvuyekure a été surpris par un passant qui a entendu des cris de la jeune fille et ce dernier a demandé secours à d'autres personnes qui sont intervenues. Gaspard Mvuyekure a été arrêté et a été conduit au cachot du commissariat communal de Rutana tandis que la victime a été conduite au centre de santé de Nyamure pour des soins médicaux.

Une fille violée en commune Gitaramuka, province Karuzi

En date du 21 mars 2023, dans la forêt de la colline et commune Gitaramuka, province Karuzi, J.M, âgée de 19 ans, élève au Lycée Kananira, à la première année post fondamentale, a été violée par Claude Ndikuriyo, enseignant de mathématiques au dit Lycée, commune Tangara, province Ngozi. Selon des sources sur place, Ndikuriyo a été attrapé en flagrant délit par des passants. La victime a été conduite à l'hôpital de Musenyi pour bénéficier des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté le même jour et a été conduit au cachot du poste de police de Tangara.

Une femme battue en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 mars 2023 indique qu'en date du 15 mars 2023, vers 22 heures, sur la colline Shombo, commune et province Muramvya, Christiane Nduwimana, âgée de 26 ans, a été battue par son mari, Alain Irakoze, âgé de 32 ans, à l'aide d'une bouteille de primus vide, au niveau du front. Selon des sources sur place, ce dernier était rentré ivre muni de cette bouteille et il avait juré de la tuer. Cette femme a perdu connaissance après avoir crié au secours. Selon les mêmes sources, le lendemain, des notables de la colline et un conseil de famille se sont réunis et ont conduit le présumé auteur au cachot du commissariat de police à Muramvya. Après quatre jours de détention, ce présumé auteur a été transféré à la prison de Muramvya, accusé de coups et blessures volontaires graves et tentative d'assassinat.

Une fille violée en commune et province Ngozi

En date du 21 mars 2023, à l'hôtel Belvédère, au quartier Gabiro, chef-lieu de la commune et province Ngozi, N.A, âgée de 18 ans, élève en deuxième année post-fondamentale au Lycée urbain de Ngozi, a été violée par Ezéchiel Minani, enseignant dudit lycée. Selon des sources sur place, ils ont été arrêtés dans une chambre d'hôtel par la police et la fille a refusé que les rapports sexuels aient eu lieu mais devant le procureur, elle a avoué que l'acte a été consommé. La victime a été conduite à l'hôpital de Ngozi pour bénéficier des soins médicaux, le même jour. Selon les mêmes sources, l'enseignant a été arrêté et conduit à la prison de Ngozi. L'audition de cette affaire qui

était prévue en date du 23 mars 2023, au TGI Ngozi a été reportée pour le 28 mars 2023 sur demande du prévenu afin de chercher l'assistance d'un avocat. La victime a été renvoyée et le directeur de ce lycée a affirmé l'annulation de l'année scolaire à cette élève.

Une fille violée en commune et province Rumonge

En date du 18 mars 2023, vers 8 heures du matin, dans une chapelle du camp militaire de Rukinga commune et province Rumonge, M.S, âgée de 17 ans, vivant aux alentours dudit camp a été violée par Philbert Ciza, catéchiste et militaire dudit camp. Selon des sources sur place, la victime s'y était rendue pour prendre sa carte de baptême qui devait lui être donnée par ce militaire catéchiste. La victime a été conduite à l'hôpital de Rumonge pour bénéficier des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté en date du 21 mars 2023 et conduit au cachot de la police à Rumonge pour des raisons d'enquête.

Une fille violée en commune Bugendana, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 mars 2023 indique qu'en date du 26 mars 2023, vers 14 heures, sur la colline Cishwa, commune Bugendana, province Gitega, L.E.N., âgée de 4 ans, a été violée par Kevin Innocent Irankunda, son demi-frère. Selon des sources sur place, les deux étaient seuls à la maison et d'autres enfants du voisinage l'ont informé à la mère de la victime. Selon les mêmes sources, la victime avait un problème de se déplacer et elle a que ce n'était pas la première fois qu'elle subissait ces actes de viol. La victime a été conduite à l'hôpital Mutoyi pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été conduit au cachot de la police Bugendana.

Une fillette violée en commune Cendajuru, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 mars 2023 indique qu'en date du 9 mars 2023, dans une brousse de la sous-colline Rwerambere, colline Kiruhura, commune Cendajuru, province Cankuzo, G.N., âgée de 15 ans, née sur la colline et commune Cendajuru, a été violée par Marc Gasindi, âgé de 29 ans, marié. Selon des sources sur place, Marc Gasindi a rencontré G.N. près d'un bistrot de la sous-colline Vyampa, colline Rukoyoyo et l'a invitée à partager un verre de bière locale. Au cours de leur conversation, Marc Gasindi a proposé à la jeune fille un emploi dans un restaurant en Tanzanie où elle percevrait 80 000 shillings par mois. La victime a accepté et est partie avec Gasindi, le même jour. Au cours du chemin, le présumé auteur a demandé à la fillette de coucher avec lui dire et l'a menacée que si elle ne l'acceptait pas, il allait la laisser seule dans cette brousse dans cette nuit et la fillette a fini par céder. Par après, la fille a crié au secours et les habitants des environs sont intervenus. Ces derniers ont conduit le présumé auteur à la police communale de Cendajuru tandis que la victime a été conduite au CDS de Cendajuru pour des soins médicaux.

Une fillette violée en commune et province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 mars 2023 indique qu'en date du 25 mars 2023, sur la colline Buyaga, commune Giharo, province Rutana, A.I., âgée de 15 ans, élève en 7^{ème} année à l'ECOFO Buyaga, a été violée par Déo Kabura, âgé de 40 ans, moniteur communal. Selon

des sources sur place, le présumé auteur a surpris la fille en train de chercher du bois de chauffage dans un boisement de la même colline. Selon les mêmes sources, la victime a révélé les faits à ses parents qui ont par après porté plainte à la commune Giharo et le présumé auteur a été conduit au cachot du poste de police de Giharo tandis que, la victime a été conduite au centre de santé Muhafu pour des soins médicaux.

Une fille violée en commune et province Rutana

En date du 28 mars 2023, sur la colline et zone Muzye, commune Giharo et province Rutana, A.D. I, âgée de 17 ans, élève en 3^{ème} Pédagogie au Lycée communal Muzye, a été violée par Samuel Irankunda, âgé de 40 ans, dans un buisson. Selon des sources sur place, la victime a crié au secours et des gens qui sont intervenus ont attrapé en flagrant délit le présumé auteur. Celui-ci a été conduit au cachot du poste de police de Giharo tandis que la victime a été conduite à l'hôpital de Gihofi pour des soins médicaux.

Une fille violée en commune Giharo, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 mars 2023 indique qu'en date du 2 mars 2023, dans une brousse de la colline Muzye, commune Giharo, province Rutana, D. N., âgée de 17 ans, élève à l'ECOFO Muzye a été violée par Aaron Nzitonda, âgé de 39 ans, tailleur. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été attrapé en flagrant délit et a été conduit au cachot du poste de police de Giharo tandis que la victime a été conduite au centre de santé de Muzye pour des soins médicaux.

Une fille violée et engrossée en commune Gitanga, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 mars 2023 indique qu'en date du 25 janvier 2023, sur la colline Nyamabuye, commune Gitanga, province Rutana, G.N., âgée de 16 ans, a été violée par Elysée Kubwimana, âgé de 19 ans, célibataire dans sa maison louée sur cette colline. Selon des sources sur place, G.N., avait abandonné ses études en 5^{ème} année. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au CDS Kinzanza où des tests de grossesse ont été positifs. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a pris fuite après avoir appris que la victime avait une grossesse.

Une fille violée en commune Bugendana, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 mars 2023 indique qu'en date du 26 mars 2023, vers 14 heures, sur la colline Cishwa, commune Bugendana, province Gitega, L.E.N., âgée de 4 ans, a été violée par Kevin Innocent Irankunda, son demi-frère. Selon des sources sur place, les deux étaient seuls à la maison et d'autres enfants du voisinage l'ont informé à la mère de la victime. Selon les mêmes sources, la victime avait un problème de se déplacer et elle a que ce n'était pas la première fois qu'elle subissait ces actes de viol. La victime a été conduite à l'hôpital Mutoyi pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été conduit au cachot de la police Bugendana.

Une fillette violée en commune Cendajuru, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 mars 2023 indique qu'en date du 9 mars 2023, dans une brousse de la sous-colline Rwerambere, colline Kiruhura, commune Cendajuru, province Cankuzo, G.N., âgée de 15 ans, née sur la colline et commune Cendajuru, a été violée par Marc Gasindi, âgé de 29 ans, marié. Selon des sources sur place, Marc Gasindi a rencontré G.N. près d'un bistrot de la sous-colline Vyampa, colline Rukoyoyo et l'a invitée à partager un verre de bière locale. Au cours de leur conversation, Marc Gasindi a proposé à la jeune fille un emploi dans un restaurant en Tanzanie où elle percevrait 80 000 shillings par mois. La victime a accepté et est partie avec Gasindi, le même jour. Au cours du chemin, le présumé auteur a demandé à la fillette de coucher avec lui et l'a menacée que si elle ne l'acceptait pas, il allait la laisser seule dans cette brousse dans cette nuit et la fillette a fini par céder. Par après, la fille a crié au secours et les habitants des environs sont intervenus. Ces derniers ont conduit le présumé auteur à la police communale de Cendajuru tandis que la victime a été conduite au CDS de Cendajuru pour des soins médicaux.

Une fillette violée en commune et province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 mars 2023 indique qu'en date du 25 mars 2023, sur la colline Buyaga, commune Giharo, province Rutana, A.I., âgée de 15 ans, élève en 7^{ème} année à l'ECOFO Buyaga, a été violée par Déo Kabura, âgé de 40 ans, moniteur communal. Selon des sources sur place, le présumé auteur a surpris la fille en train de chercher du bois de chauffage dans un boisement de la même colline. Selon les mêmes sources, la victime a révélé les faits à ses parents qui ont par après porté plainte à la commune Giharo et le présumé auteur a été conduit au cachot du poste de police de Giharo tandis que, la victime a été conduite au centre de santé Muhafu pour des soins médicaux.

Une fille violée en commune et province Rutana

En date du 28 mars 2023, sur la colline et zone Muzye, commune Giharo et province Rutana, A.D. I, âgée de 17 ans, élève en 3^{ème} Pédagogie au Lycée communal Muzye, a été violée par Samuel Irankunda, âgé de 40 ans, dans un buisson. Selon des sources sur place, la victime a crié au secours et des gens qui sont intervenus ont attrapé en flagrant délit le présumé auteur. Celui-ci a été conduit au cachot du poste de police de Giharo tandis que la victime a été conduite à l'hôpital de Gihofi pour des soins médicaux.

Une fille violée en commune Giharo, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 mars 2023 indique qu'en date du 2 mars 2023, dans une brousse de la colline Muzye, commune Giharo, province Rutana, D. N., âgée de 17 ans, élève à l'ECOFO Muzye a été violée par Aaron Nzitonda, âgé de 39 ans, tailleur. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été attrapé en flagrant délit et a été conduit au cachot du poste de police de Giharo tandis que la victime a été conduite au centre de santé de Muzye pour des soins médicaux.

Une fille violée et engrossée en commune Gitanga, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 mars 2023 indique qu'en date du 25 janvier 2023, sur la colline Nyamabuye, commune Gitanga, province Rutana, G.N., âgée de 16 ans, a été violée par Elysée Kubwimana, âgé de 19 ans, célibataire dans sa maison louée sur cette colline. Selon des sources sur place, G.N., avait abandonné ses études en 5^{ème} année. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au CDS Kinzanza où des tests de grossesse ont été positifs. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a pris fuite après avoir appris que la victime avait une grossesse.

Une femme battue et blessée en commune Bukeye, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 avril 2023 indique qu'en date du 25 mars 2023, vers 19 heures, sur la colline Gahaga, commune Bukeye, province Muramvya, Ida Nizigiyimana a été battue et blessée au niveau de la nuque à coup de machette par son mari, Emile Ndayishimiye. Selon des sources sur place, cette victime a été accusée de rentrer tard alors qu'ils venaient ensemble d'une fête de mariage au chef-lieu de la commune Bukeye. Selon les mêmes sources, des passants qui étaient derrière eux sont intervenus en ligotant le présumé auteur avant de le conduire au poste de police à Bukeye. La victime a été conduite à l'hôpital de Bukeye pour des soins médicaux.

Une fille violée en commune Butanganzwa, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 avril 2023 indique qu'en date du 26 février 2023, vers le soir, dans une brousse, sur la colline Mpungwe, commune Butanganzwa, province Ruyigi, E. M., âgée de 16 ans, a été violée par Abel Bayubahe. Selon des sources sur place, la victime se rendait à l'église quand elle a rencontré Abel Bayubahe qui l'a prise par force. La victime a crié au secours mais la population y est arrivée après l'acte. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital Ruyigi pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté le lendemain au moment où il allait prier à l'Eglise.

Une fille violée en commune Songa, province Bururi

En date du 12 avril 2023, sur la colline Muheka, commune Songa, province Bururi, T.N., âgée de 18 ans, cultivatrice a été violée par Ismaïl Ninganze, âgée de 34 ans, marié et père de 4 enfants, maçon du projet hydroélectrique de Jiji et Mulembwe. Selon des sources sur place, la victime a porté plainte auprès des autorités dudit projet qui ont résilié le contrat d'Ismaïl. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la commune Songa

Une fille violée en commune Songa, Province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 avril 2023 indique qu'en dates du 17 au 19 mars 2023, sur la colline Horezo, commune Songa, province Bururi, P.N., âgée de 21 ans, a été violée par Prime Nkeshimana, charpentier au CMC ORASCOM, entreprise de construction des

barrages hydroélectriques de Jiji et Murembwe. Selon des sources sur place, Prime a enfermé cette fille dans sa maison pendant trois jours. Selon les mêmes, la victime a porté plainte auprès des autorités de cette entreprise qui ont par après résilié le contrat du présumé auteur avant de porter à la connaissance de la police. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la commune Songa

Une fille violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 14 avril 2023 indique qu'en date du 1^{er} avril 2023, C.D., âgée de 21 ans, travailleuse domestique, a été violée par son voisin, Geriade Ndayishimiye, marié, enseignant. Selon des sources sur place, le présumé auteur était allé prendre des aliments pour ses porcs à la maison de la victime et comme la fille était seule, il l'a violée. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au CDS Buruhukiro pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat de police de Rumonge, en date du 5 avril 2023.

Une fille violée en commune et province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 avril 2023 indique qu'en date du 10 avril 2023, sur la colline Mirango, zone Mivo, commune et province Ngozi, C.N., âgée de 16 ans, a été violée par son père, Dieudonné Habonimana, âgé de 36 ans qui l'a appelée dans sa chambre. Selon des sources sur place, la mère de l'enfant était à l'hôpital pour accoucher. Le présumé violeur a été conduit par la population à la police judiciaire de Ngozi mais il a été relâché deux jours après. Selon les mêmes sources, en date du 19 avril 2023, Dieudonné Habonimana a été arrêté de nouveau et conduit au cachot de la PJ sur mandat délivré par le Procureur général près la Cour d'appel de Ngozi.

Une fillette violée en commune Rugombo, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 avril 2023 indique qu'en date du 22 avril 2023, vers 16 heures, sur la colline Kagazi, commune Rugombo, province Cibitoke, A.N., âgée de 12 ans, écolière à la 4^{ème} année à l'ECOFO Rugeregere, a été violée par Jean Jacques Hitimana, âgé de 31 ans, natif de la colline Kagazi, dans une maison en cours de construction au cours d'une forte pluie. Selon des sources sur place, la victime a été conduite à l'hôpital de Cibitoke pour une assistance médicale. En date du 25 avril 2023, le tribunal de grande instance de Cibitoke a condamné le présumé auteur à 20 ans de servitude pénale et une amende d'un million de francs burundais de dédommagement familial.

Une fillette violée en commune Rugombo, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 avril 2023 indique qu'en date du 21 avril 2023, sur la colline Rugeregere, commune Rugombo, province Cibitoke, K.K., âgée de 13 ans, écolière à la 4^{ème} année à l'ECOFO Rugeregere a été violée par Gaston Karikurubu, âgé de 28 ans, dans la maison de l'auteur. Selon des sources sur place, la victime a été conduite à l'hôpital de Cibitoke pour des soins médicaux. En date du 25 avril 2023, le tribunal de grande instance de Cibitoke a condamné Gaston Kariurubu à 20 ans de servitude pénale et une amende d'un million de francs burundais de dédommagement familial.

Une fillette violée en commune Mabayi, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 avril 2023 indique qu'en date du 20 avril 2023, vers 19 heures, dans une brousse, à moins de 500 mètres du domicile de la victime, sur la colline Muhungu, commune Mabayi, province Cibitoke, C.N., âgée de 15 ans, écolière à la 7^{ème} année à l'ECOFO Muhungu, a été violée par Fabien Mandela, âgé de 34 ans. Selon des sources sur place, la victime a été conduite à l'hôpital de Cibitoke pour des soins médicaux. En date du 25 avril 2023, le tribunal de grande instance de Cibitoke a condamné Fabien Mandela à 20 ans de servitude pénale et une amende d'un million de francs burundais de dédommagement familial.

Une fillette violée en commune Bugendana, province Gitega

En date du 22 avril 2023, vers 14 heures, sur la colline Nyamagana, commune Bugendana, province Gitega, D.K, âgée de 7 ans, écolière à l'ECOFO Cari a été violée à son domicile par son père, Louis Ndorimana, âgé de 65 ans. Selon des sources sur place, l'enfant était seul avec son père à la maison car sa mère est mariée avec un autre homme. D'après l'OPJ Serges Manirakiza, l'enfant a indiqué en pleurant que son père ne cessait pas de la forcer à faire des relations sexuelles. La victime a été conduite à l'hôpital de Mutoyi pour des soins médicaux. Selon les mêmes sources, en date du 23 avril 2023, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de la commune Bugendana.

Une fillette violée en commune Nyabitsinda, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 avril 2023 indique qu'en date du 15 mars 2023, vers 19 heures, sur la colline Gatare, commune Nyabitsinda, province Ruyigi, A.I., âgée de 4 ans, orpheline de père et de mère, a été violée par Eric, travailleur domestique du grand père de la victime. Selon des sources sur place, profitant de l'absence de son employeur, Eric a violé l'enfant qui a crié sans trouver de secours. Le lendemain matin, cette victime a tout raconté à son grand père. Selon les mêmes sources, comme le présumé auteur était encore mineur, il a été conduit au Centre de Réinsertion des enfants en conflit avec la loi de Ruyigi tandis que la victime a été conduite au Centre de Santé de Nyabitare pour des soins médicaux.

Une fillette violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1^{er} mai 2023 indique qu'en date du 29 avril 2023, vers 16 heures, sur la colline Mutambara, commune et province Rumonge, L.I., âgée de 10 ans, élève à l'ECOFO Mutambara III a été violée par un homme non identifié quand elle était en train de garder un champ de riz. Selon des sources sur place, en date du 3 mai 2023, cette victime a été conduite au CDS Mutambara avant d'être transférée à l'hôpital de référence de Rumonge. Selon les mêmes sources, la victime avait commencé à cacher ce qui lui était arrivée parce qu'elle avait été menacée et interdite de le révéler.

Une fillette violée en commune Rutovu, province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 mai 2023 indique qu'en date du 6 mai 2023, sur la colline Gikwazo, commune Rutovu, province Bururi, A.M.I., âgée de 5 ans, a été

violée par Cyriaque Hakizimana âgé de 46 ans. Selon des sources sur place, Cyriaque a profité de l'absence de la mère qui était allée faire moudre du maïs et cette petite fille est allée chez le présumé auteur qui l'a conduite derrière une maison où il l'a violée. Le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot communal de la police de Rutovu.

Une fille violée en commune Burambi, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 mai 2023 indique qu'en date du 3 mai 2023, sur la colline Gitaramuka, commune Burambi, province Rumonge, N.I., âgée de 16 ans, élève en 7^{ème} année à l'ECOFO Mugaranzura a été violée à son domicile par Jean Claude Nimubona, son professeur de Mathématiques, marié et père de 3 enfants, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, ce professeur a été surpris en flagrant délit par la mère de cette victime qui a crié au secours. La victime a été conduite à l'hôpital de Murago. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté en date du 4 mai 2023 et a été transféré au cachot du commissariat de Rumonge en date du 8 mai 2023.

Tentative de viol en commune Butaganzwa, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 mai 2023 indique qu'en date du 3 mai 2023, vers 23 heures, sur la colline Batye, commune Butaganzwa, province Ruyigi, C.N., âgée de 37 ans, de la composante sociale Twa a été attaquée par Ibrahim Ndabirabe alias Nelson qui tentait de la violer. Selon des sources sur place, C.N. était en train d'allaiter son enfant sur son lit quand Ibrahim l'a attaquée. La victime a crié au secours et ses enfants qui dormaient se sont réveillés et ont fermé la porte de la maison. Selon les mêmes sources, des voisins sont également intervenus et ont ligoté Ibrahim Ndabirabe avant de le conduire au cachot du poste de police.

Une fille violée en commune et province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 mai 2023 indique qu'en date du 11 mai 2023, vers 18 heures, dans une maison en construction, dans le quartier Sanzu III, commune et province Ruyigi, A.G, âgée de 17 ans, écolière à l'ECOFO Buvumo, DCE Ruyigi résidant dans ce quartier, a été violée par le nommé Kigamba, maçon, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 40 ans, marié et père de 3 enfants. Selon des sources sur place, Kigamba a été attrapé en flagrant délit par Jérôme Rwanda, membre de la milice Imbonerakure. Ce dernier a frappé l'auteur présumé et l'a blessé. Avant de conduire cet auteur au cachot de la police de Ruyigi, il a été soigné à l'hôpital de Ruyigi. Jérôme, lui aussi a passé la nuit dans les mains de la police de Ruyigi pour coups et blessures, mais il a été libéré le lendemain tandis que Kigamba est resté au cachot.

Une fille violée en commune Buhiga, province Karusi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 mai 2023 indique qu'en date du 14 mai 2023 vers 21 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karusi, L.A.S, âgée de 15 ans, écolière de l'ECOFO Buhiga III en classe de 6^{ème} année, a été violée par Jean de Dieu Bigirindavyi alias Runyota, membre du parti CNDD FDD, âgé de 55 ans, retraité de la FDN et ex-PMPA, mari de sa mère. Selon des sources sur place, Jean de Dieu Bigirindavyi, adjoint du chef collinaire, est rentré la nuit et profitant de l'absence de sa femme qui était partie chez ses parents pour violer sa belle-fille. Selon les mêmes sources la fille est allée ouvrir la porte et le présumé

auteur l'a tiré par les bras vers la chambre conjugale. Son beau-père lui a dit qu'il n'est pas son père et que coucher avec elle n'est pas un problème. Jean De Dieu l'a alors violée et l'a envoyée dans sa chambre. En date du 16 mai 2023, vers 15 heures, l'auteur présumé a demandé à ses enfants d'aller chercher de l'herbe pour la vache et à la fille de rester à la maison pour préparer le repas. La victime a constaté que c'est un plan pour la reviolier et a refusé en disant qu'elle veut partir avec les autres à la recherche de l'herbe mais le présumé auteur a contesté. Il l'a ordonnée d'entrer dans la maison mais elle n'a pas accepté. Comme leur ménage se trouve tout prêt du poste de police, la victime est allée porter plainte chez le prénommé Eric, OPJ qui à son tour, a appelé Mbonyimpano, chef de colline pour intervenir. En date du 17 mai 2023, Mbonyimpano a conduit la victime à l'hôpital du Cinquantenaire pour des examens et les résultats ont été envoyés à l'OPJ tandis que la victime a reçu des médicaments pour la protection des IST. A l'arrivée de la mère de la victime, elle l'a insultée, la traitant de pute pour décharger son mari. La victime a été mise au cachot pour la prévention contre les menaces de sa mère et les membres de la belle famille de sa mère. Le présumé auteur a été arrêté chez lui, en date du 17 mai 2023, vers 16 heures et est incarcéré au cachot de la police Buhiga pour des raisons d'enquête.

Une fillette violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 mai 2023 indique qu'en date du 5 mai 2023 vers 19 heures, sur la colline centre urbain, commune et province Rumonge, S.I, âgée de 4 ans a été violée par Maurice Niyonkuru, âgé de 17ans, travailleur domestique chez les voisins de la victime. Selon des sources sur place, le présumé auteur l'a offerte un bonbon et l'a conduite dans la maison où il l'a violée. Selon les mêmes sources, la victime a été amenée à l'hôpital Rumonge la même nuit et le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de commissariat de Rumonge.

Une fillette violée en commune Matana, province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mai 2023 indique qu'en date du 21 mai 2023, vers 12 heures, sur la colline et commune Matana, province Bururi, S.A., âgée de 7 ans, a été violée par Richard Nyabenda, âgé de 23 ans, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime était en train de jouer avec d'autres enfants chez ses parents quand le présumé auteur a ordonné d'autres enfants d'aller cueillir des fruits et il a conduit cette fillette dans une maison où il l'a violée. Ce présumé auteur a menacé l'enfant de la tuer si elle révélait les faits. Cette victime a été conduite à l'hôpital de Matana pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté par la police qui l'a conduit au cachot communal de police de Matana.

Une fillette violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mai 2023 indique qu'en date du 20 mai 2023, vers 20 heures, sur la colline Cabara, commune et province Rumonge, A.T., âgée de 14 ans, a été violée par Jean Nyamweru, membre de la milice Imbonerakure, son voisin, marié et père de 3 enfants, vendeur de viande. Selon des sources sur place, l'incident a eu lieu dans une chambrette tout près du lieu de travail du présumé auteur. Ce dernier avait promis à l'enfant de lui donner tout ce dont elle a besoin. Selon les mêmes sources, cette victime a été conduite au CDS Cabara, la même nuit avant d'être transféré au commissariat de police de Rumonge, le lendemain.

Tentative de viol en commune Giharo, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mai 2023 indique que dans la nuit du 20 mai 2023, sur la colline et zone Muzye, commune Giharo, province Rutana, Cyriaque Tamagari, âgé de 45 ans, a tenté de violer sa travailleuse domestique, J.I., âgée de 13 ans, originaire de la colline et zone Gatabo, commune Kayogoro, province Makamba. Selon des sources sur place, Cyriaque a profité de l'absence de sa femme, infirmière qui s'était rendue au service à l'hôpital Gihofi. Cyriaque a donné une somme de 10000 fbu à l'enfant qui l'a refusé et est allée crier derrière la maison. Selon les mêmes sources, des voisins sont intervenus en arrêtant Cyriaque qui a été conduit à une position de police sise à Kurubaho mais il a été libéré en date du 25 mai 2023.

Une fille violée en commune Gisagara, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 02 juillet 2023 indique qu'en date du 25 juin 2023, vers 19 heures, sur la colline Muzire, zone Camazi, commune Gisagara, province Cankuzo, C.N., âgée de 13 ans, a été violée par Claude Gasindi, âgé de 25 ans, marié et cultivateur. Selon des sources sur place, cette victime venait de Camazi pour faire moudre du maïs accompagnée par son frère Shadrack. Claude Gasindi a donné au frère de cette victime 500 fbu pour acheter des beignets et a conduit cette fille dans une maison proche disant qu'il a un message important à lui donner. La fille est sortie de cette maison en pleurant. En date du 26 juin 2023, la victime a été conduite à l'hôpital de Murore pour une assistance médicale avant de porter plainte auprès d'un OPJ. Claude Gasindi a été appréhendé et conduit en date du 26 juin 2023 au cachot de police du commissariat communal de Gisagara. Selon les mêmes sources, le père de la victime a subi des menaces de mort de la part de la famille de l'agresseur lui exigeant de laisser tomber l'affaire et de procéder à un arrangement à l'amiable.

Une fillette violée en commune Matongo, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 02 juillet 2023 indique qu'en date du 16 juin 2023, sur la colline Kivumu, commune Matongo, province Kayanza, C.N., âgée de 13 ans, élève en 6^{ème} année à l'ECOFO Kivumu, a été violée dans une brousse par son voisin, Josué Niyontwari, âgé de 22 ans, élève en secondes lettres au Lycée communal Matongo. Selon des sources sur place, ils ont été surpris par un veilleur dudit lycée et les a emmenés chez leurs parents. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au CDS Matongo pour des soins médicaux par ses parents avant de régler l'affaire à l'amiable avec les parents du garçon qui a été ordonné d'écrire une lettre de demande de pardon.

Une femme battue en commune Gatara, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 02 juillet 2023 indique qu'en date du 24 juin 2023, vers 20 heures, sur la colline Murago, commune Gatara, province Kayanza, Espérance Ndayisenga, âgée de 36 ans, cultivatrice a été battue à coups de poing au niveau du visage par son mari, Anicet Congera, âgé de 38 ans. Selon des sources sur place, la victime accusait son mari d'avoir donné de l'argent à sa concubine, veuve avec qui il a eu un enfant, âgé de deux ans. Selon les mêmes sources, Anicet Congera qui avait passé la journée en train de partager une bière avec

cette concubine au centre Karundo est rentré ivre et a battu sa femme dont le visage a été gonflé. Le lendemain, la victime a été conduite au centre de santé Gatara par son mari sur l'ordre d'Antoine Nyamibara, chef de colline. Espérance Ndayisenga qui vit des menaces d'être tuée par son mari a déjà saisi le tribunal de résidence Gatara afin de demander le divorce.

Une fillette violée en commune Gatara, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 02 juillet 2023 indique qu'en date du 15 juin 2023, vers 14 heures, sur la colline Gihororo, commune Gatara, province Kayanza, D.A., âgée de 4 ans, a été violée dans une plantation de café par Mélance Niyonzima, âgé de 35 ans, résidant sur cette colline. Selon des sources sur place, Mélance Niyonzima a donné un beignet et des bonbons à l'enfant avant de la conduire dans cette plantation pour la violer. Selon les mêmes sources, la victime est rentrée à la maison en pleurant et a révélé à ses parents ce qui venait de lui arriver. L'enfant a été dépêchée au centre de santé Gatara pour subir des soins médicaux tandis que le présumé auteur du viol a été arrêté et conduit au cachot communal de Gatara avant d'être transféré au cachot du commissariat provincial de police de Kayanza, en date du 16 juin 2023.

Une fille violée en commune et province Muramvya

En date du 26 juin 2023, vers 9 heures du matin, sur la colline Gishubi, zone Ryarusera, commune et province Muramvya, A.K., âgée de 14 ans, a été violée par Claver Niyondiko alias Kigabo, âgé de 26 ans. Selon des sources sur place, la victime était seule chez elle quand Claver Niyondiko a fait irruption, lui a ordonné de se déshabiller en la menaçant de la tuer si elle refusait. A leur arrivée à la maison, vers 13 heures, les parents de l'enfant ont dépêché la victime au centre de santé de Ryarusera pour des soins médicaux. Selon les mêmes sources, Claver Niyondiko a été arrêté, le lendemain par la police et a été conduit au cachot du commissariat de police de Muramvya.

Une fille violée en commune Giharo, province Rutana

En date du 12 juin 2023, dans un hôtel de Muzye, commune Giharo, province Rutana, C. I., âgée de 12 ans, élève en 7^{ème} année à l'ECOFO Gicaca, DCE Bukemba, originaire du quartier Gitwa, commune et province Makamba, a été violée par Eric Irambona, âgé de 26 ans, conducteur de taxi-moto. Selon des sources sur place, ce dernier l'a trouvée en cours de route quand elle venait de l'école, vers 13 heures et l'a conduite à bord de sa moto en disant qu'il lui donnait un lift. Après deux heures, cette fillette s'est retrouvée seule dans cet hôtel étant sur le lit après le départ de ce conducteur. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital Gihofi pour des soins médicaux et la police a commencé des enquêtes afin d'arrêter ce présumé auteur.

Tentative de viol en commune Nyarusange, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 juin 2023 indique qu'en date du 07 juin 2023, de 10 heures à 12 heures, sur la colline Kabimba, commune Nyarusange, province Gitega, M.A., âgée de 5 ans, a failli être violée par Aimable Niyungeko, âgé de 36 ans, marié, enseignant au Lycée communal Nyarusange. Selon des sources sur place, la petite fille était allée jouer avec King Bethel, enfant d'Aimable et ce dernier est allé au lit avant que son père prenne la fillette.

Aimable a pris son sexe et l'a posé sur celui de la fillette et a éjaculé dessus. Selon les mêmes sources, vers 12 heures, la victime est rentrée en pleurant et a raconté ce qui s'est passé à sa mère. La fillette a été transportée à l'hôpital Nyarusange par ses parents pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit à la prison de Gitega.

Une femme battue par son mari en commune et province Ruyigi

En date du 16 mai 2023, vers minuit, sur la colline Murehe, commune et province Ruyigi, Anny Christelle Ahishakiye, âgée de 25 ans, mère de 2 enfants, a été ligotée, tabassée et blessée par son époux, Deus, membre de la milice Imbonerakure, planton à l'ONG ONPRA. Selon des sources sur place, Deus qui venait d'un cabaret a frappé à la porte d'entrée et sa femme endormie a mis du temps à lui ouvrir la porte. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital de Ruyigi où elle a été alitée. Le présumé auteur a été arrêté par la police, en date du 17 mai 2023, vers 16 heures.

Une fille violée en commune Cendajuru, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 juin 2023 indique que dans la soirée du 9 mai 2023, sur la colline Misugi, commune Cendajuru, province Cankuzo, une fille nommée N., âgée de 16 ans, vivant avec un handicap mental, a été violée chez elle par Philbert Banigwa, résidant sur la même colline. Selon des sources sur place, ce dernier a profité de l'absence des parents de la victime pour la violer. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital communal de Misugi pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat provincial de police de Cankuzo.

Une fille violée en commune Bugendana, province Gitega

Dans la nuit du 1^{er} au 2 juin 2023, sur la colline Rwingi, commune Bugendana, province Gitega, D.I., âgée de 15 ans, ayant abandonné l'école en 4^{ème} année à l'ECOFO Nyakeru, au troisième trimestre de l'année scolaire 2022-2023, a été violée à un chantier d'usine à café par Prosper Ndayizigiye, magasinier en lui promettant un téléphone portable. Selon des sources sur place, le soir du 1^{er} juin 2023, la victime était allée prendre de l'argent promis par Prosper pour acheter un téléphone portable et elle a été contrainte de passer la nuit sur ce chantier. La mère de la victime a alerté ses voisins pour qu'ils l'aident à retrouver sa fillette qui a été attrapée en flagrant délit avec ce présumé auteur. Ce dernier a été arrêté et conduit au cachot communal de police de Bugendana.

Une fillette violée en commune Bugendana, province Gitega

En date du 1^{er} juin 2023, sur la colline Mutoyi, commune Bugendana, province Gitega, M.N.N., âgée de 7 ans, a été violée par Pierre Ntibazonkiza, âgé de 55 ans, voisin et ami de la mère de l'enfant. Selon des sources sur place, Pierre a violé l'enfant pendant que sa mère n'était pas à la maison. Selon les mêmes sources, la victime a crié mais les voisins ne sont pas intervenus car ils croyaient que sa mère était dans la maison. L'enfant a rapporté les faits et ce présumé auteur a été arrêté le lendemain matin et conduit au cachot communal du poste de police de Bugendana.

Une femme blessée en commune Gatara, province Kayanza

Dans la nuit du 1^{er} juin 2023, vers 22 heures, sur la colline Gihororo, commune Gatara, province Kayanza, Elodie Ndikumazambo, âgée de 42 ans, cultivatrice a été blessée à l'aide d'un couteau par son mari, Zacharie Misago, âgé de 48 ans. Selon des sources sur place, Zacharie a vendu 10 kg de haricot afin de partager un verre de bière avec sa concubine, Aline Mugisha, âgée de 23 ans. Arrivé à la maison, Zacharie a été demandé par sa femme pourquoi il continuait de dilapider la récolte de la famille et Zacharie a blessé sa femme à l'aide d'un couteau au niveau du bras droit. Selon les mêmes sources, des voisins sont intervenus et ont évacué cette femme la même nuit, au centre de santé Gatara tandis que le mari a pris le large.

Une fillette violée en en commune Mbuye, province de Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 juin 2023 indique qu'en date du 27 mai 2023, vers 19 heures, sur la colline Bigwana, commune Mbuye, province Muramvya, A.K, âgée de 15 ans, élève en 8^{ème} année à l'ECOFO Bigwana, a été violée par Vianney Ngendakuriyo, travailleur domestique, à environ 500 mètres du domicile. Selon des sources sur place, la victime venait de suivre des cours du soir chez son enseignant quand elle a croisé Vianney qui était venu soi-disant pour l'accompagner. Selon les mêmes sources, Vianney a donné une somme de 1000 fbu à cette fillette afin de coucher avec lui et lors de l'acte la fillette a crié et des passants sont intervenus. Le présumé auteur a été arrêté et conduit la même nuit au cachot du poste de police de la commune Mbuye avant d'être transféré à la prison de Muramvya en date du 30 mai 2023.

Une fillette violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 juin 2023 indique qu'en date du 23 mai 2023 sur la colline Minago, commune et province Rumonge, B.N., âgée de 11 ans, a été violée dans un champ de manioc par le nommé Eron, travaillant dans un atelier de couture. Selon des sources sur place, ce dernier l'a trouvée seule à la maison et l'a conduite dans un champ de manioc pour la violer. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au CDS Kizuka, en date du 25 mai 2023 pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a pris fuite.

Une femme blessée en commune Gatara, province Kayanza

En date du 07 juin 2023, vers 22 heures, sur la colline Migende, commune Gatara, province Kayanza, Marie Rose Manirakiza, âgée de 36 ans, vice-présidente d'une coopérative « Dutezimbere ikawa yacu », a été blessée à l'aide d'un couteau au niveau du bras gauche par son mari Marc Sindayigaya, âgé de 50 ans. Selon des sources sur place, son mari l'a accusée d'entretenir des relations amoureuses avec d'autres hommes. Tout a commencé à cette date quand cette femme a participé à une réunion des membres de la coopérative après laquelle des membres du comité ont partagé un verre dans un bar appelé chez Gordien. Selon les mêmes sources, Marc s'est présenté dans ce bar où ces membres du comité se partageaient un verre et a injurié cette femme en l'accusant d'être une concubine d'Adrien Misago, président de la coopérative. Quand il est rentré le soir, il a trouvé sa femme en train de préparer le repas de ses enfants et a poignardé cette femme

à l'aide d'un couteau qui l'a blessée au niveau du bras. Après cet incident, Marc a pris fuite tandis que cette femme s'est dépêchée au centre de santé de Ngoro pour y bénéficier des soins médicaux.

Une fille violée en commune Buyengero, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 05 juin 2023 indique qu'en date du 1^{er} juin 2023, vers 11 heures, sur la colline Kanyabitumba, commune Buyengero, province Rumonge, C.N., âgée de 20 ans, sourde muette a été violée par Emmanuel Nkurikiye, âgé de 36 ans. Selon des sources sur place, Emmanuel Nkurikiye l'a conduite dans un buisson à côté d'un sentier. La victime a été évacuée vers le CDS Mudende pour de soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté par la police de Buyengero avant de le transférer au cachot du commissariat de Rumonge.

Une fillette violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 05 juin 2023 indique qu'en date du 04 juin 2023, vers 9 heures, sur la colline Mugomere, commune et province Rumonge, A.B.I., âgée de 6 ans, a été violée par un homme non identifié. Selon des sources sur place, la victime revenait du *Sunday School* de l'Eglise Pentecôte Mugomere quand le présumé auteur l'a conduite dans une des toilettes du Lycée Urbain pour la violer. Selon des sources sur place, la victime a été conduite par ses parents à l'hôpital de Rumonge pour des soins médicaux. Ses parents sont allés aussi porter plainte à la police du commissariat communal de Rumonge en attendant l'identification du présumé auteur.

Une fille violée en commune et province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 05 juin 2023 indique qu'en date du 16 mai 2023, vers 19 heures, sur la colline Rukaragata, commune et province Ruyigi, J.M., âgée de 17 ans, travailleuse domestique, a été violée par Fabrice, membre de la milice Imbonerakure quand elle rentrait en provenance de la ville de Ruyigi où elle travaillait. Selon des sources sur place, J.M. a rencontré Fabrice qui causait avec son ami. Fabrice a quitté son ami et a accompagné J.M. En cours de route, Fabrice a demandé à J.M. de coucher avec lui mais J.M. en a refusé. Par après, Fabrice a sauté sur elle et l'a violée par force après un bout de temps de bagarre. Le lendemain, la victime est allée à l'Hôpital REMA pour une prise en charge médicale et a porté plainte contre le présumé auteur. Celui-ci a été arrêté par la police et a été conduit au cachot de la police de Ruyigi avant d'être transféré à la prison de Ruyigi.

Une fille violée en commune Gasorwe, province Muyinga

Au début du mois de mars 2023, sur la colline Kivubo, commune Gasorwe, Province Muyinga, J.N., âgée de 15 ans, élève en 7^{ème} année à l'ECOFO Bwica, a été violée par son oncle maternel, Edouard Manirakiza âgé 25 ans. Selon les des sources sur place, en date du 15 mars 2023, la victime a abandonnée l'école. Selon les mêmes sources, en date du 10 juin 2023, les grands parents de la victime aidés par des animatrices communautaires se sont présentés au centre "Urumuri", Centre Intégré de Muyinga.

Une fille violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 03 juillet 2023 indique qu'en date du 27 mai 2023, vers 17 heures, sur la colline Minago, commune et province Rumonge, O. I., âgée de 20 ans, cultivatrice, résidant sur la même colline a été violée par Fiston Ndikumana, travailleur domestique. Selon des sources sur place, la victime était au champ pour récolter du manioc quand elle a été violée. Selon les mêmes sources, cette victime a été conduite à la Clinique Médicale de Bitare pour la prise en charge médicale tandis que le présumé auteur a pris le large.

Une femme violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 04 juillet 2023 indique qu'en date du 20 mai 2023, vers 16 heures, sur la colline Mugara, commune et province Rumonge, C.U., âgée de 19 ans, jeune mariée a été violée dans un champ par Ismaili Mugisha et Edouard Maniraho, tous membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au CDS Mugara six jours après parce qu'elle avait caché l'incident. La victime a été atteinte d'une infection causée par la déchirure vaginale. Selon les mêmes sources, la victime a porté plainte à la police mais les présumés auteurs ont pris le large.

Une femme battue en commune Buhiga, province Karuzi

En date 15 juillet 2023, vers minuit, sur la colline Rweya, zone et commune Buhiga, province Karuzi, la nommée Niyonsaba, membre du parti CNDD-FDD, âgée de 26, a été battue par son mari, Thaddée Nduwimana, âgé de 32 ans, membre du même parti, quand il était ivre. Selon des sources sur place, il a injurié sa femme en la traitant d'incapable, l'a giflée et a pris une machette pour lui couper la tête. Selon les mêmes sources, cette femme a pris fuite et cet homme qui la poursuivait a coupé des bananes se trouvant devant sa maison. Niyonsaba est allée porter plainte auprès d'un chef de dix ménages mais ce dernier lui a répondu que c'est une affaire de la police.

Une personne blessée en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 juillet 2023 indique que dans la nuit du 6 juillet 2023, vers 21 heures, sur la sous colline Gikombe, colline Kavumu, commune et province Kayanza, Phocas Habonimana, âgé de 39 ans, coiffeur, a été blessé au niveau de son pénis par sa femme, Cassilde Nizigiyimana, âgée de 32 ans, cultivatrice. Selon des sources sur place, pendant la journée, Cassilde avait participé à une réunion de l'association d'épargne et de crédit afin de partager l'argent épargné avec d'autres femmes. Phocas a demandé à sa femme de lui rendre l'argent reçu mais cette dernière en a refusé et des disputes ont commencé. Elle a brutalisé le pénis jusqu'à ce que le sang saigne et son mari a perdu connaissance. Selon les mêmes sources, cette femme a crié au secours en alertant que son mari voulait la tuer. La femme qui souffrait de l'hypertension a été évacuée vers le centre de santé Murima tandis que son mari, Phocas Habonimana a été arrêté le lendemain à son salon de coiffure à Gikombe sur l'ordre de Hassan, Commissaire communal de police à Kayanza et a été conduit à l'hôpital de Kayanza où il a été gardé par deux policiers.

Une femme battue en commune Rutegama, province Muramvya

En date du 11 juillet 2023, vers 20 heures, sur la colline Bupfunda, commune Rutegama, province

Muramvya, Eulalie Bayubahe, âgée de 29 ans, a été battue à l'aide d'une barre de fer au niveau du bras gauche par son mari, Nicodème Niyonsaba âgé de 34 ans. Cette femme a eu une fracture sur son bras. Selon des sources sur place, cette femme a été accusée de n'avoir pas mis au monde après 3 ans de mariage. Selon les mêmes sources, cette femme a été battue quand elle venait ouvrir la porte à son mari rentré ivre. Le lendemain, le mari a pris fuite après avoir été informé que la police le cherchait.

Deux garçons violés en commune Butihinda, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 juillet 2023 indique qu'en date du 09 juillet 2023, vers 20 heures, au centre de négoce Gahararo, colline Gitega, zone Buvumbi, commune Butihinda, province Muyinga, S.S., âgé de 10 ans et S.I., âgé de 13 ans ont été violés par Joseph Murekembanze, âgé de 42 ans, résidant sur la colline Buvumbi de la même commune. Selon des sources sur place, ces victimes ont été évacuées vers l'hôpital de Kamaramagambo tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot communal de la police. Signalons que Joseph venait d'être libéré après avoir passé 13 ans à la prison de Muyinga condamné pour viol d'un garçon.

Une fillette violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 juillet 2023 indique qu'en date du 9 juillet 2023, vers 18 heures, sur la colline Mutambara, commune et province Rumonge, P.I., mineure, a été violée par un nommé Masabo, âgé de 60 ans, sentinelle d'une maison en construction proche du domicile de cette victime. Selon des sources sur place, il lui avait dit qu'il voulait lui offrir un beignet et il l'a conduite dans ce chantier pour la violer. Selon les mêmes sources, l'enfant a crié et des voisins qui sont arrivés sur les lieux ont trouvé des éjaculations sur son pantalon et sur l'enfant. La victime a été conduite à l'hôpital de Rumonge, le même jour vers 21 heures tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat de police de Rumonge.

Un homme blessé en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 juillet 2023 indique qu'en date du 9 juillet 2023, sur la colline Mugomere, commune et province Rumonge, Rémy Manirakiza, âgé de 63 ans, a été poignardé à l'aide d'un couteau, au niveau de la côte gauche par sa femme, Jeanine Inamuco, âgée de 35 ans. Selon des sources sur place, la victime se disputait avec ses enfants quand il a été poignardé. Selon les mêmes sources, Rémy Manirakiza a été évacué vers l'hôpital de Rumonge pour des soins médicaux tandis que cette femme a été arrêtée et conduite au cachot du commissariat communal de la police à Rumonge.

Un bébé violé en commune et province Rumonge

En date du 15 juillet 2023, vers 11 heures, sur la colline Mutambara, commune et province Rumonge, B. I., âgée de 10 mois, a été violée par Zarina Kabura, âgée de 15 ans. Selon des sources sur place, Zarina a pris l'enfant de son voisin, l'a emmenée dans une maison inachevée où elle a introduit son doigt dans la partie génitale de l'enfant qui a pleuré. Selon les mêmes sources, des voisins ont conduit l'enfant à l'hôpital de Rumonge tandis que cette fille a été conduite au cachot du commissariat de police de Rumonge.

Une fille violée en commune Cendajuru, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 juillet 2023 indique qu'en date du 14 juillet 2023, vers 21 heures, sur la colline Kigarika, commune Cendajuru, province Cankuzo, C. N., âgée de 17 ans, vivant sur la colline Musenyi, commune et province Cankuzo, a été violée par un inconnu quand elle venait du marché. Selon des sources sur place, le présumé auteur lui avait dit que si elle acceptait, il allait l'épouser. Il lui a offert de la bière et l'a conduite dans une maison des environs pour la violer. Après cet acte, cet homme s'est volatilisé dans la nature.

Une fillette violée en commune Rutegama, province Muramvya

En date du 17 juillet 2023, vers 17 heures, sur la colline Nyarunazi, commune Rutegama, province Muramvya, D.I., âgée de 15 ans, élève en classe de la 8^{ème} année au Lycée communal de Nyarunazi, a été violée par Désiré Nibitanga, âgé de 37 ans, commerçant au centre de négoce de Nyarunazi dans sa boutique où elle était allée acheter de l'huile de palme. Désiré a fermé la porte de sa boutique, l'a déshabillée et l'a violée malgré des cris de la fillette. Selon des sources sur place, après cet acte, la fillette qui est sortie en pleurant a laissé son sous vêtement chez Désiré. Des voisins sont intervenus et ont trouvé Désiré en train de s'habiller. Ils l'ont ligoté et l'ont conduit au cachot du poste de police de Rutegama avec le sous vêtement dans ses mains tandis que la victime a été emmenée au CDS de Rutegama pour des soins médicaux. Le lendemain, le présumé auteur a été transféré au commissariat provincial de police avant de le conduire le même jour à la prison de Muramvya.

Une fillette violée en commune Isare, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 juillet 2023 indique qu'en date du 11 juillet 2023, sur la colline Gishingano, commune Isare, province Bujumbura rural, G.I, âgée de 9 ans, a été violée par surnommé papa Gloria, leur voisin. Selon des sources sur place, la grand-mère de la victime était allée à l'église tandis que la victime était seule à la maison et garder les chèvres. Le présumé auteur est venu et a amené l'enfant dans sa maison puis l'a violée. Selon les mêmes sources, l'auteur présumé a menacé l'enfant de le tuer s'il osait dire ce qui s'était passé. L'enfant est resté calme jusqu'à ce que sa mère et sa voisine s'inquiètent sur sa façon de marcher. Ainsi, elles ont approché l'enfant et l'ont questionné sur sa façon inhabituelle de marcher et cette dernière a dévoilé le secret. L'enfant a été conduit au centre Seruka et le viol a été confirmé par les médecins de ce centre. L'auteur présumé a été arrêté en date du 13 juillet 2023 et incarcéré au cachot communal de Kabezi.

Une fille violée en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date 29 juillet 2023 indique qu'en date du 22 juillet 2023, vers 18 heures, sur la colline Mwoya, zone et commune Buhiga, province Karuzi, J.A, âgé de 15 ans originaire de cette colline a été violée par Thierry Guri, membre du CNDD-FDD âgé de 28 ans. Selon des sources sur place, ce viol a eu lieu quand ils étaient dans un mariage sur cette colline. En date du 25 juillet 2023, le présumé auteur a été arrêté par la police et détenu au cachot de la police à Buhiga. La victime a été conduite à l'hôpital Buhiga pour l'expertise médicale et les résultats ont confirmé les faits.

Une fille violée en commune et province kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 juillet 2023 indique qu'en date du 2 juillet 2023, vers 15 heures, sur la colline Musave, commune et province kayanza, V.N, âgée de 14 ans, élève en 7^{ème} année à l'ECOFO Kirema a été violée par le nommé Nkunuzimana, âgé de 24 ans, vendeur de téléphone. Selon des sources sur place, la victime a rendu visite à son amie de classe prénommé Jeannette et celle-ci n'était pas à la maison mais il y avait Nkunuzimana qui vivait là comme locataire. Ce dernier a offert du jus contenant de la drogue à la victime afin d'attendre son amie. Selon les mêmes sources, elle s'est endormie et Nkunuzimana a profité de cette occasion pour la violer. En se réveillant, la fille a remarqué qu'elle a été violée et a eu peur de le dire à ses parents. En date du 20 juillet 2023, Nkunuzimana s'est rendu chez la victime et cette dernière a eu crise de panique, a crié et a pu oser parler à ses parents ce qui s'était passé. Ces derniers et les voisins sont intervenus et Nkunuzimana a pris le large. Les parents de l'enfant ont dénoncé le crime à la CDFC et FENADEB leur a accordé un avocat pour poursuivre l'affaire en justice

Un enfant violé en commune Mpinga-Kayove, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 juillet 2023 indique qu'en date du 14 juillet 2023, sur la colline Musotera, commune Mpinga-Kayove, province Rutana, D.I, âgée de 2 ans 3 mois, a été violée par son grand-père Gervais Kabura Alias Maringo, âgé de 85 ans dans sa maison. Selon des sources sur place, ce dernier est veuf il y a longtemps, vivant dans son entourage avec ses voisins dont ses petits-enfants. Selon les mêmes sources, le grand-père a amené la victime dans sa maison et l'a violée. Les parents de la victime étaient dans leur champ. Arrivé à la maison, ils l'ont trouvé en train de pleurer leur montrant d'où viennent ses douleurs. L'enfant a été conduit au CDS Mpinga-Kayove puis transféré à l'hôpital Kayero tandis que le présumé auteur a été arrêté par Philippe Kanyoni, administrateur de cette commune et ses A.T puis conduit à la prison centrale de Rutana.

Une fillette violée en commune Kabezi, province Bujumbura- rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 juillet 2023 indique qu'en date du 20 juillet 2023, vers 20 heures, sur la colline Gakungwe, commune Kabezi, province Bujumbura rural, A.M., âgée de 6 ans, a été violée par Thérénce Ntiharirizwa, âgé de 24 ans, travailleur domestique du voisin de la victime, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, le présumé auteur a conduit l'enfant derrière l'enclos de chez eux sous promesse qu'il va lui donner 500 fbu et l'a violée. Après l'acte, le présumé auteur n'a pas honoré sa promesse et s'est dirigé dans sa maison. Selon les mêmes sources, la victime a livré le secret à ses parents en indiquant que Térence avait jeté sur elle des liquides blancs. L'enfant a été conduit à l'hôpital de Ruziba pour des soins. En date du 22 juillet 2023, le présumé auteur a été arrêté par la police et détenu au cachot communal de Kabezi.

Une fillette violée en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 juillet 2023 indique qu'en date du 16 juillet 2023, sur la colline Nyamugari, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, A.S.M., âgée de 4 ans, a été violée par Jean Marie Manariyo âgé de 33 ans, célibataire, cultivateur,

voisin de la victime. Selon des sources sur place, l'enfant a été pris de la maison de sa grand- mère et conduit sous l'arbre pendant que ses parents étaient absents. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été surpris par les voisins à cause des cris de l'enfant. La victime a été conduite au centre Seruka de Bujumbura et le viol a été confirmé tandis que le présumé auteur a été arrêté et détenu au cachot du parquet de Kabezi.

Un homme blessé en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 31 juillet 2023, vers 22 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Alexandre Niyonsaba, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 38 ans, a été blessé au niveau du ventre à l'aide d'un couteau par sa femme, Josiane, âgée de 32 ans, membre du même parti. Selon des sources sur place, l'homme venait de rentrer ivre tard dans la nuit quand il a demandé de la nourriture à sa femme qui lui a répondu qu'elle n'en avait pas et des disputes ont commencé. Selon les mêmes sources, la femme a pris un couteau et a poignardé son mari au niveau du ventre. Le mari a crié au secours et des voisins l'ont conduit au CDS Buhiga avant d'être transféré à l'hôpital de Buhiga tandis que cette femme a été arrêtée par la police qui l'a conduite au cachot de la zone Buhiga.

Une fille violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 août 2023 indique qu'en date du 15 juillet 2023, vers 20 heures, sur la colline Birimba, commune et province Rumonge, L.I., âgée de 15 ans, travailleuse domestique a été violée par son employé, Donatien Nijimbere, marié et père de 4 enfants. Selon des sources sur place, son patron l'a trouvée dans sa chambre puis l'a violée quand la femme de Donatien n'était pas à la maison. Selon les mêmes sources, le lendemain, L.I. a été conduite à l'hôpital de Rumonge pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté en date du 28 juillet 2023 et a été conduit au cachot de police du commissariat de Rumonge.

Une fille blessée en commune Burambi, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 31 juillet 2023 indique qu'en date du 29 juillet 2023, vers 7 heures, sur la colline Gitaba, commune Burambi, province Rumonge, Annonciatte Niyoyantoye, âgée de 16 ans, élève à l'ECOFO Gitaba, a été blessée à l'aide d'une machette par Corale Nduwimana, enseignant à l'ECOFO Shahwe, marié et père de 3 enfants, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, il a obligé cette élève de le saluer en l'embrassant mais cette dernière a refusé. Cet enseignant a frappé cette fille à l'aide de sa machette au niveau de la main du bras droit. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital de Muyange tandis que le présumé auteur a été arrêté le même jour et a été conduit au cachot communal de police de Burambi. Trois jours après, cet enseignant a été libéré par l'OPJ Sylvestre Nduwimana moyennant le paiement d'une somme non précisée.

Une fille violée en commune Bugendana, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 août 2023 indique qu'en date du 1^{er} août 2023, sur la colline Kivuvu, zone Mutoyi, commune Bugendana, province Gitega, vers 15 heures, C.K., âgée de 16 ans, a été violée par Gérard Désiré Ntakirutimana, âgé de 44 ans, marié et cultivateur. Selon des sources sur place, la victime qui était à la recherche du bois de chauffage a demandé à Gérard de l'aider à soulever ce fagot de bois afin de rentrer. Au lieu de l'aider, il a plutôt

conduit la victime dans un boisement pour la violer. Selon les mêmes sources, la victime a crié au secours sans succès. Arrivée à la maison, cette victime a révélé les faits à sa mère. Cette dernière a porté plainte auprès de la police et ce présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de la commune Bugendana avant d'être transféré au cachot du parquet de Gitega en date du 09 août 2023.

Une vieille femme battue en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 août 2023 indique qu'en date du 05 août 2023, vers 21 heures, sur la colline Nyagoba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, une vieille femme, Marie Thérèse Bisekanya, âgée de 60 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassée par son mari Anatole Ngerageze, âgé de 58 ans, membre du même parti. Il a tenté de l'étrangler à l'aide d'une moustiquaire. Selon des sources sur place, la genèse du conflit est que cette femme avait acheté une propriété pour son fils et une autre pour son bon fils. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite par des voisins au CDS Nyakabugu avant d'être transférée à l'hôpital du Cinquantenaire « Natwe turashoboye » de Karuzi où elle a été alitée. Anatole Ngerageze n'a pas été inquiété.

Une fille violée en commune Cendajuru, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 août 2023 indique qu'en date du 22 février 2023, dans les locaux de l'ECOFO Kiruhura I, commune Cendajuru, province Cankuzo, C. U., âgée de 14 ans, élève en 7^{ème} année, vivant sur la colline Kigarika, de la même commune, a été violée par son enseignant, Serges Nkirabahiga, âgé de 36 ans, marié, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, Serges donnait à la fillette de l'argent, lui achetait des fanta, des stylos et lui offrait des cadeaux divers. Selon les mêmes sources, la mère de l'enfant a porté plainte à la police et chez l'administrateur communal de Cendajuru. En date du 8 août 2023, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du Commissariat provincial de police de Cankuzo tandis que la victime a été conduite à l'hôpital de Cankuzo pour le suivi médical étant donné que la fillette est tombée enceinte. Serges a donné une somme de trois cent cinquante mille fbu à la mère de l'enfant afin de retirer les plaintes.

Une fille violée en commune Bukeye, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 août 2023 indique qu'en date 13 août 2023, vers 18 heures, sur la colline Gikonge, commune Bukeye, province Muramvya, C.I., âgée de 15 ans, élève en 9^{ème} année à l'ECOFO Gikonge, a été violée par James Harerimana alias King, âgé de 27 ans, célibataire, conducteur de taxi-moto. Selon des sources sur place, James s'était rendu au domicile de la victime quand ses parents s'étaient rendus au centre de Bukeye pour rendre visite à une parenté. Par après, James est rentré et a violé la fillette dans une maison en chantier quand celle-ci l'accompagnait. Selon les mêmes sources, la victime a crié au secours et des voisins sont intervenus mais James avait déjà pris le large. Le lendemain matin, la victime a été conduite à l'hôpital Giko pour des soins médicaux. Le chef de poste de police de Bukeye s'est rendu au domicile de James où il a saisi sa moto.

Une fille violée en commune Vyanda, province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 août 2023 indique que dans la soirée du 15 août 2023, sur la colline Ntunda, commune Vyanda, province Bururi, I.N., âgée de 20 ans, élève, a été violée par un nommé Hakizimana. Selon des sources sur place, ce dernier l'a prise lorsqu'elle se rendait à la maison à Gahago, commune Bururi. La fille a été conduite à l'hôpital de Bururi pour des soins médicaux. Haizimana a été arrêté et conduit dans un cachot de la police de Bururi.

Une fille violée en commune et province Kayanza

En date du 22 août 2023, vers 20 heures, sur la sous-colline Mukoro, colline Musave, commune et province Kayanza, S.I., âgée de 15 ans, élève en 7^{ème} année à l'ECOFO Kayanza, a été violée dans une brousse par Pacifique Mubano âgé de 21 ans, mécanicien. Selon des sources sur place, la victime a passé la soirée avec Pacifique Mubano. La victime qui a eu peur de rentrer à la maison est partie avec Pacifique chez son cousin, Simon résidant sur la sous-colline Rwegeranyo, colline Musave. Selon les mêmes sources, la victime a passé la nuit chez Simon avant d'être récupérée par ses parents le lendemain avant de faire soigner la victime. Pacifique a été arrêté et conduit au cachot de police de Kayanza avant d'être transféré au cachot du Commissariat provincial de Kayanza. La famille de la victime a été menacée de la part de la famille du présumé auteur.

Une femme blessée en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 21 août 2023, vers 20 heures, sur la colline Buheka, commune Nyanza-lac, province Makamba, Annonciatte Niyokwizera a été blessée au niveau du bras droit à l'aide d'un couteau par son mari, Etienne Sibomana, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, des conflits familiaux ont été à l'origine de cet incident. La victime a été conduite au CDS Buheka avant d'être transférée à l'hôpital du district sanitaire de Nyanza-lac tandis que le présumé auteur a été arrêté par la police pour des raisons d'enquête.

Une fille violée en commune Busiga, province Ngozi

En date du 23 août 2023, sur la colline et zone Rukeco, commune Busiga, province Ngozi, A.N., élève en 8^{ème} année à l'ECOFO Rumbanga, a été violée par Venuste Niyonkuru, enseignant de Rumbanga. Selon des sources sur place, l'incident s'est produit au domicile de l'enseignant quand il l'avait appelée. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital Ngozi pour des soins médicaux. Des parents de la victime ont porté plainte mais un OPJ de Busiga a refusé de les accueillir en arguant qu'il n'y avait pas de preuve et qu'il allait continuer des enquêtes.

Une fille violée en commune Butaganzwa, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 août 2023 indique qu'en date du 24 juillet 2023, sur la colline Muriza, commune Butaganzwa, province Ruyigi, D.B., âgée de 16 ans, élève à l'ECOFO Kabuyenge II, a été violée par Aaron Nzeyimana, âgé de 33 ans, conducteur de taxi-moto originaire de cette même colline et résidant sur la colline Kabuyenge, commune Gisuru. Selon des sources sur place, le présumé auteur avait promis du travail à la victime à Muriza. Après ce viol, Aaron Nzeyimana a conduit la victime à Kabuyenge avant de prendre le large. La victime a été référée à l'Hôpital Gisuru pour la prise en charge médicale.

Une fillette violée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 03 septembre 2023, vers 18 heures, sur la colline Gisenyi, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, A., âgée de 13 ans, a été violée par David Gakene, membre du parti CNDD-FDD, âgé d'une quarantaine d'années, originaire de la colline Rutegama de la même zone. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été appréhendé après ce forfait mais le chef de colline Gisenyi, Jean Bosco Bigirimana qui l'avait arrêté, l'a aidé à s'évader. Selon les mêmes sources, ce chef de colline a été interpellé par la police et a été conduit au cachot du commissariat provincial de Karuzi pour des raisons d'enquête. La fillette a été conduite au CDS Karuzi pour des soins médicaux. Le présumé auteur a été attrapé par la population de la colline Kanyange quand il tentait de s'évader et a été conduit au poste de police du commissariat provincial de Karuzi.

LIGUE ITEKA